

**SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2008
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1950, boulevard Sacré-Cœur, à Dolbeau-Mistassini, ce 12^e jour de février 2008, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Blanche-Yvonne Potvin, MM Jean-François Bélanger, Alain Leclerc et Rémi Rousseau, tous commissaires, et M^{mes} Julie Dufour et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absente : M^{me} Lina Lapointe

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1504-02-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 55.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1505-02-08

Il est PROPOSÉ par M. Alain Leclerc et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en laissant le varia ouvert :

ADOPTÉ

3. **Approbation du procès-verbal du 15 janvier 2008**

CE-1506-02-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jenny Boutin et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 15 janvier 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants:

Pour un montant de 6 317 242,83 \$ chèques # 5342 à 5832 inclusivement

Pour un montant de 3 791 317,48 \$ chèques # 5833 à 6447 inclusivement

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente Jean-Dolbeau – Club Richelieu**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur à la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location au Club Richelieu pour leur activité qui a eu lieu le vendredi 8 février dernier ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entérine la décision du directeur général concernant l'autorisation d'utiliser les locaux de la Polyvalente Jean-Dolbeau avec usage de boissons alcooliques lors de l'activité du Club Richelieu tenue le 8 février 2008.

A D O P T É

8.2 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente Jean-Dolbeau – Chorale Écho des Chutes**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la

CE-1507-02-08

CE-1508-02-08

location à la Chorale Écho des Chutes pour leur activité qui aura lieu le 13 avril 2008, à la salle Thérèse-Plante de ladite polyvalente;

En conséquence,

CE-1509-02-08

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Ouellet et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité de la Chorale Écho des Chutes qui aura lieu à la Polyvalente Jean-Dolbeau, le 13 avril prochain;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

A D O P T É

8.3 **Demande de contribution financière – Piscine du complexe sportif de Dolbeau-Mistassini pour le Club de natation Aqua Y'eau**

ATTENDU la demande d'aide financière du Club de natation Aqua Y'eau pour l'acquisition de cinq plots (blocs) de départ à la piscine du complexe sportif de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU que les jeunes nageurs, âgés entre 6 et 16 ans, proviennent en totalité du territoire de la commission scolaire ;

En conséquence,

CE-1510-02-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe financièrement à l'acquisition d'un plot (bloc) de départ à la piscine du complexe sportif de Dolbeau-Mistassini. La contribution financière sera d'un maximum de 1 850 \$. On exige que le nom de la commission scolaire soit indiqué sur un plot de départ.

A D O P T É

8.4 **Adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval – Année 2008**

ATTENDU la demande du président de la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval ;

En conséquence,

CE-1511-02-08

il est PROPOSÉ par M. Alain Leclerc et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval pour l'année 2008 et ce, pour un montant de 200 \$, plus taxes.

A D O P T É

8.5 Demande de contribution financière – Marie-Josée Allard

ATTENDU la demande de contribution financière présentée par Marie-Josée Allard, élève de Roberval, pour lui permettre de participer à la compétition provinciale de patinage artistique qui aura lieu à St-Jean-sur-Richelieu, du 6 au 9 mars 2008;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à Marie-Josée Allard un montant de 50 \$ pour sa participation à la compétition provinciale de patinage artistique qui aura lieu à St-Jean-sur-Richelieu en mars prochain.

A D O P T É

CE-1512-02-08

8.6 Demande de contribution financière – Fonds d'excellence à la jeunesse de Dolbeau-Mistassini

ATTENDU la demande de contribution financière du "Fonds d'excellence à la Jeunesse" de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Blanche-Yvonne Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 300 \$ comme contribution financière au "Fonds d'excellence à la Jeunesse" de Dolbeau-Mistassini.

A D O P T É

CE-1513-02-08

8.7 Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente Jean-Dolbeau : Société de gestion environnementale

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location à la Société de gestion environnementale pour leur activité qui aura lieu le 19 avril 2008 dans la cafétéria de ladite polyvalente;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité de la Société de gestion environnementale qui aura lieu à la Polyvalente Jean-Dolbeau, le 19 avril prochain ;

CE-1514-02-08

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

M. Jean-François Bélanger demande d'avoir les données budgétaires concernant les contributions financières.

10. **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le 11 mars 2008, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Roberval.

11. **Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 15.

A D O P T É

CE-1515-02-08

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)